



MÉTAUX OSISKO RECOUPE 12,94 % ZINC+PLOMB SUR 8,80 MÈTRES À PINE POINT

(Montréal – 3 avril 2019) Métaux Osisko inc. (la « Société » ou « Métaux Osisko ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer de nouveaux résultats d'analyse issus de 34 sondages forés dans la zone East Mill (« ZEM ») dans le camp minier de Pine Point (« CMPP »). Le sondage **EM-18-PP-226** a recoupé **6,30 % zinc et 6,64 % plomb sur 8,80 mètres**, tandis que le sondage **EM-18-PP-221** a recoupé **7,37 % zinc et 4,56 % plomb sur 6,00 mètres** ([voir la carte Campagne de forage de l'été 2018 – zone East Mill – K-35](#)).

Tous les intervalles font partie de gîtes horizontaux de type tabulaire et se trouvent **au-dessus de 45 mètres de profondeur verticale**. Les faits saillants sont présentés au tableau 1 ci-dessous et l'information détaillée est donnée aux tableaux 2 et 3.

Tableau 1 : Faits saillants choisis

Sondage	Zone	Gîte historique	De	À	Longueur	Zinc	Plomb	Plomb + Zinc
			(mètres)	(mètres)	(mètres)	%	%	%
EM-18-PP-168	East Mill	K35	38,54	45,15	6,61	4,49	0,53	5,02
EM-18-PP-193	East Mill	K35	22,90	31,00	8,10	4,83	0,83	5,66
EM-18-PP-200	East Mill	K35	23,00	30,33	7,33	3,98	8,18	12,16
EM-18-PP-221	East Mill	K35	30,00	36,00	6,00	7,37	4,56	11,93
EM-18-PP-226	East Mill	K35	29,70	38,50	8,80	6,30	6,64	12,94
EM-18-PP-390	East Mill	K35	31,89	36,29	4,40	6,91	1,04	7,95

Jeff Hussey, président et chef de la direction de Métaux Osisko, a émis ces commentaires : « Ces nouveaux résultats continuent de confirmer la régularité et les excellentes teneurs de la minéralisation à faible profondeur à Pine Point, et nous rapprochent de notre objectif qui consiste à convertir une partie significative de notre inventaire de ressources à la catégorie indiquée lors de la prochaine ERM à venir en 2019. »

Les résultats présentés proviennent de la zone East Mill, qui renferme présentement 5,5 millions de tonnes à 3,76 % zinc et 1,30 % plomb, et sont situés à proximité de la fosse historique K-35-01 nouvellement modélisée dont les dimensions actuelles sont de 450 mètres de longueur avec une largeur minéralisée moyenne dans l'axe nord-sud d'environ 100 mètres. Ces ressources sont considérées exploitables à faible profondeur dans une fosse à ciel ouvert (voir le rapport technique conforme au Règlement 43-101 disponible sur www.sedar.com et sur le site web de la Société, ainsi que le communiqué du 6 décembre 2018).

Remarque au sujet des ressources minérales et des personnes qualifiées

Les ressources minérales présumées mentionnées ci-dessus sont conformes aux dispositions du Règlement 43-101. Ces ressources minérales ont été annoncées par la Société le 6 décembre 2018, et la personne qualifiée indépendante aux fins de l'estimation des ressources, tel que défini par le Règlement 43-101, est Pierre-Luc Richard, géo., de BBA Inc.

Stanley G. Clemmer, géo. enregistré aux Territoires du Nord-Ouest, est le géologue en chef de Pine Point Mining Limited, une filiale en propriété exclusive de Métaux Osisko. Il est la personne qualifiée responsable des données techniques présentées dans ce communiqué.

Assurance qualité / Contrôle de la qualité

Métaux Osisko adhère à un rigoureux programme d'assurance-qualité et de contrôle de la qualité en ce qui a trait à la manipulation et l'échantillonnage des carottes de forage, le transport des échantillons et les analyses en laboratoire. Les échantillons de carottes de forage sont transportés de façon sécuritaire du secteur du projet Pine Point jusqu'à sa carothèque à Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest, où ils sont décrits et échantillonnés. Les échantillons sélectionnés pour analyse sont expédiés de façon sécuritaire aux installations de préparation d'ALS Canada Ltd à Yellowknife. Les pulpes sont analysées aux installations d'ALS Canada Ltd à North Vancouver en Colombie-Britannique. Tous les échantillons ont été analysés à partir d'une dissolution à quatre acides, puis par ICP-AES et ICP-MS pour une détection d'un ensemble de plusieurs éléments à l'état d'ultratrace, avec une limite de détection supérieure de 1 % pour les métaux de base. Les échantillons titrant plus de 1 % en Zn et plus de 1 % en Pb ont été analysés par dissolution à quatre acides et ICP-AES, avec des limites de détection supérieures respectives de 30 % et de 20 %. Les échantillons ayant des teneurs en Zn > 30 % et/ou en Pb > 20 % ont été analysés par titrage conventionnel.

Tableau 2 : Résultats d'analyse des composites de forage

Sondage	Gîte historique	De	À	Longueur de l'intervalle	Épaisseur réelle	Zinc	Plomb	Plomb + Zinc	
		(mètres)	(mètres)	(mètres)	(mètres)	%	%	%	
EM-18-PP-162	K35	33,75	34,00	0,25	0,25	4,30	0,67	4,97	
EM-18-PP-163	K35	15,63	16,66	1,03	1,03	2,20	0,34	2,54	
EM-18-PP-164	K35	15,82	16,52	0,70	0,70	5,89	0,51	6,40	
EM-18-PP-165	K35	15,80	21,88	6,08	6,08	3,11	0,66	3,77	
EM-18-PP-166	K35	19,92	20,53	0,61	0,61	5,43	0,32	5,75	
EM-18-PP-167	K35	21,54	22,51	0,97	0,97	12,80	0,30	13,10	
EM-18-PP-168	K35	38,54	45,15	6,61	5,72	4,49	0,53	5,02	
EM-18-PP-169	K35	27,80	29,80	2,00	2,00	8,90	3,07	11,97	
EM-18-PP-170	K35	33,00	34,41	1,41	1,22	2,48	0,34	2,82	
EM-18-PP-191	K35	22,24	23,64	1,40	1,40	6,18	4,89	11,07	
EM-18-PP-192	K35	19,20	22,00	2,80	2,80	6,88	0,57	7,45	
EM-18-PP-193	K35	16,50	18,50	2,00	1,64	7,52	0,14	7,65	
EM-18-PP-193	K35	22,90	31,00	8,10	6,64	4,83	0,83	5,66	
EM-18-PP-194	K35	24,60	25,30	0,70	0,63	2,16	0,77	2,93	
EM-18-PP-195	K35	30,00	37,05	7,05	5,40	2,88	0,61	3,48	
EM-18-PP-196	K35	Aucune valeur significative							
EM-18-PP-197	K35	24,95	26,81	1,86	1,42	1,50	0,15	1,65	
EM-18-PP-198	K35	29,39	33,65	4,26	3,49	1,56	1,67	3,23	
EM-18-PP-199	K35	18,90	19,90	1,00	0,87	0,13	15,70	15,83	
EM-18-PP-200	K35	23,00	30,33	7,33	6,64	3,98	8,18	12,16	
EM-18-PP-221	K35	30,00	36,00	6,00	4,60	7,37	4,56	11,93	
EM-18-PP-222	K35	37,95	38,95	1,00	0,71	1,76	0,92	2,68	
EM-18-PP-223	K35	27,46	28,65	1,19	1,08	4,19	1,41	5,59	
EM-18-PP-223	K35	36,00	37,90	1,90	1,72	1,92	0,03	1,95	
EM-18-PP-224	K35	37,55	46,35	8,80	6,22	3,17	0,32	3,49	
EM-18-PP-225	K35	23,37	25,37	2,00	1,41	0,02	4,79	4,80	
EM-18-PP-225	K35	35,00	37,00	2,00	1,41	2,47	0,41	2,87	
EM-18-PP-225	K35	41,00	44,00	3,00	2,12	3,66	0,33	3,99	
EM-18-PP-225	K35	60,00	62,00	2,00	1,41	3,38	1,47	4,85	
EM-18-PP-226	K35	29,70	38,50	8,80	7,21	6,30	6,64	12,94	
EM-18-PP-227	K35	29,00	30,00	1,00	1,00	20,20	4,46	24,66	
EM-18-PP-246	K35	22,75	25,57	2,82	2,82	2,26	0,43	2,69	
EM-18-PP-246	K35	27,39	28,96	1,57	1,57	3,23	1,18	4,42	
EM-18-PP-246	K35	31,58	36,33	4,75	4,75	1,53	0,01	1,55	
EM-18-PP-247	K35	32,62	36,00	3,38	3,38	3,55	0,25	3,81	
EM-18-PP-248	K35	26,81	29,41	2,60	2,60	1,65	0,04	1,69	
EM-18-PP-386	K35	23,50	25,00	1,50	1,50	8,03	3,18	11,20	
EM-18-PP-387	K35	18,02	19,82	1,80	1,80	18,57	3,76	22,33	
EM-18-PP-388	K35	30,00	33,50	3,50	3,50	3,42	0,68	4,10	
EM-18-PP-388	K35	19,70	20,70	1,00	1,00	0,36	1,71	2,07	
EM-18-PP-390	K35	27,08	28,08	1,00	1,00	5,77	0,79	6,56	
EM-18-PP-390	K35	31,89	36,29	4,40	4,40	6,91	1,04	7,95	

Tableau 3 : Localisation des collets des sondages (UTM NAD83 zone 11)

Sondage	Zone	Gîte	Estant	Nordant	Élévation	Azimut	Pendage	Profondeur (mètres)
EM-18-PP-162	East Mill	K35	643330,1	6752172,4	214,39	0	-90	49,00
EM-18-PP-163	East Mill	K35	643302,8	6752208,6	214,21	0	-90	50,00
EM-18-PP-164	East Mill	K35	643279,6	6752142,6	214,26	0	-90	50,00
EM-18-PP-165	East Mill	K35	643241,0	6752175,0	214,47	0	-90	51,00
EM-18-PP-166	East Mill	K35	643195,1	6752135,0	214,70	0	-90	39,00
EM-18-PP-167	East Mill	K35	643171,8	6752100,4	214,38	0	-90	51,00
EM-18-PP-168	East Mill	K35	643121,1	6752081,2	214,53	190	-60	51,00
EM-18-PP-169	East Mill	K35	643158,2	6752057,9	214,28	0	-90	51,00
EM-18-PP-170	East Mill	K35	643139,8	6752036,9	214,59	315	-60	51,00
EM-18-PP-191	East Mill	K35	643171,1	6752032,8	214,46	0	-90	51,00
EM-18-PP-192	East Mill	K35	643185,3	6752008,1	214,01	0	-90	51,00
EM-18-PP-193	East Mill	K35	643096,2	6751977,2	214,26	330	-55	60,00
EM-18-PP-194	East Mill	K35	643095,5	6751978,1	214,03	150	-65	57,00
EM-18-PP-195	East Mill	K35	643059,1	6751940,9	214,04	70	-50	66,00
EM-18-PP-196	East Mill	K35	643025,2	6751947,1	214,19	270	-50	66,00
EM-18-PP-197	East Mill	K35	643027,9	6751948,1	214,15	25	-50	64,00
EM-18-PP-198	East Mill	K35	643026,7	6751927,7	214,03	205	-55	60,00
EM-18-PP-199	East Mill	K35	643028,4	6751927,9	214,05	85	-60	57,00
EM-18-PP-200	East Mill	K35	642991,5	6751920,4	214,03	280	-65	57,00
EM-18-PP-221	East Mill	K35	642990,9	6751920,2	214,09	180	-50	66,00
EM-18-PP-222	East Mill	K35	643038,9	6751880,8	214,03	30	-45	72,00
EM-18-PP-223	East Mill	K35	643038,9	6751880,8	214,03	255	-65	57,00
EM-18-PP-224	East Mill	K35	642953,1	6751927,2	213,96	315	-45	72,00
EM-18-PP-225	East Mill	K35	642938,1	6751894,1	214,14	325	-45	72,00
EM-18-PP-226	East Mill	K35	642939,0	6751893,6	214,04	60	-55	72,00
EM-18-PP-227	East Mill	K35	642898,9	6751891,0	214,25	0	-90	51,00
EM-18-PP-246	East Mill	K35	642868,9	6751859,6	213,99	0	-90	50,00
EM-18-PP-247	East Mill	K35	642859,9	6751900,5	214,18	0	-90	54,00
EM-18-PP-248	East Mill	K35	642890,5	6751916,7	214,06	0	-90	49,00
EM-18-PP-386	East Mill	K35	642906,0	6751830,0	214,00	0	-90	51,00
EM-18-PP-387	East Mill	K35	642945,0	6751847,0	214,00	0	-90	51,00
EM-18-PP-388	East Mill	K35	642998,4	6751873,9	214,00	0	-90	51,00
EM-18-PP-389	East Mill	K35	643030,9	6751892,3	214,00	0	-90	51,00
EM-18-PP-390	East Mill	K35	642973,0	6752007,0	214,00	0	-90	51,00

À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base, en mettant l'accent sur les actifs miniers zincifères. La Société a le contrôle de deux camps miniers de premier plan pour la production de zinc au Canada : le camp minier de Pine Point (« CMPP »), situé sur la rive sud du Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest, à proximité d'infrastructures établies; le projet est accessible par des routes asphaltées et compte 100 kilomètres de chemins de halage et une sous-station électrique déjà en place. Le CMPP englobe des ressources minérales présumées estimées conformément au Règlement 43-101 de **38,4 Mt à des teneurs de 4,58 % zinc et 1,85 % plomb**, ce qui en fait le plus important gîte de zinc à faible profondeur exploitable par fosse au Canada (veuillez consulter le rapport technique révisé déposé sur SEDAR pour de plus amples détails). Les résultats des travaux de forage 2018-2019, sur réception des analyses complètes, seront intégrés dans la base de données dans le but de publier une nouvelle estimation de ressources au deuxième semestre de 2019. Le camp minier de Bathurst (« CMB »), situé dans le nord du Nouveau-Brunswick, englobe des ressources minérales indiquées estimées conformément au Règlement 43-101 de 1,96 Mt à des teneurs de 5,77 % zinc, 2,38 % plomb, 0,22 % cuivre et 68,9 g/t argent (9,00 % Éq.Zn) et des ressources minérales présumées de 3,85 Mt à des teneurs de 5,34 % zinc, 1,49 % plomb, 0,32 % cuivre et 47,7 g/t argent (7,96 % Éq.Zn) dans les gîtes Key Anacon et Gilmour Sud. Au Québec, la Société détient 42 000 hectares

couvrant une douzaine de cibles de zinc peu explorées qui progresseront de manière sélective au moyen de l'exploration en 2019.

Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, veuillez visiter le site www.osiskometals.com ou contacter :

Jeff Hussey

Président et chef de la direction

Métaux Osisko

(514) 861-4441

Courriel : info@osiskometals.com

www.osiskometals.com

Christina Lalli

Directrice, Relations avec les investisseurs

Métaux Osisko

(438) 399-8665

Courriel : clalli@osiskometals.com

www.osiskometals.com

Mise en garde à propos des renseignements prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment : l'utilisation du produit du financement; les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, d'obtenir l'approbation finale du financement de la Bourse de croissance TSX; une dispense étant disponible en vertu du Règlement 61-101 et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX quant aux obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires pour chacune des opérations avec des parties apparentées; les objectifs, buts et autres plans pour l'avenir; les énoncés portant sur les résultats d'exploration et les plans d'exploration. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR au : www.sedar.com. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

L'estimation des ressources minérales (« ERM ») dans la partie est du camp minier de Bathurst (« ECMB ») englobe le gîte Gilmour Sud et les zones Principale et Titan du gîte Key Anacon. La personne qualifiée indépendante aux fins de l'ERM 2019 pour l'ECMB, selon les lignes directrices du Règlement 43-101, est Pierre Desautels, géo., d'AGP Mining Consultants Inc. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée. La quantité et la teneur des ressources minérales présumées dans cette estimation sont de nature incertaine et ont été estimées sur la base de preuves géologiques et d'un échantillonnage restreint. Les ressources sont présentées avant dilution et in situ pour une exploitation souterraine de taille moyenne, où trois gîtes séparés alimenteront une seule usine de traitement, et sont considérées comme ayant des perspectives raisonnables d'extraction économique. L'estimation est présentée selon un seuil de coupure en équivalent zinc (Éq.Zn) de 5,5 %. Les pourcentages en équivalent zinc sont calculés en utilisant les prix des métaux et des valeurs prévisionnelles pour les taux de récupération des métaux et les pourcentages payables à la fonderie.

Toute référence à la production historique à proximité des propriétés de Métaux Osisko dans le présent communiqué n'implique pas que les futures ressources minérales ou les futures découvertes seront économiquement viables ni même que de nouvelles découvertes auront lieu.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.